



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 128954

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur les différents taux de taxe sur la valeur ajoutée (TVA). L'existence de plusieurs taux pour un même secteur d'activité est parfois perçue comme discriminant pour les professionnels. Il lui serait agréable de savoir comment est justifiée l'application des taux réduits de TVA.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128954

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1456

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)